

Quand la ville est là sans l'être : des "transitions floues" autour de Paris au XVI^e siècle

Construite à partir de l'exemple de la ville de Paris et ses environs immédiats (situés entre la ville elle-même et le début de sa banlieue), l'intervention a voulu rendre compte des phénomènes de transitions (spatiales, chronologiques, nominatives) entre la ville et les villages circonvoisins, avec, pour cadre général, l'interpénétration continue entre l'urbain et le rural, deux éléments dans lesquels s'inscrivent des hommes qui contribuent à transformer et à enrichir la toponymie de leur espace vécu (tout particulièrement avec les lieux-dits). Jamais isolée¹, mais au contraire largement entourée d'une zone avec laquelle elle entretient des rapports privilégiés (les témoignages des contemporains comme Eustache Knobelsdorf en 1543 le montrent clairement), la ville est ceinturée par une zone péri-urbaine, "équivalente en moins étendue et sans connotation juridique d'un *contado* italien", "zone imprécise, fluctuante, mais nécessaire" (J.-P. Leguay)². Surtout la ville se dépasse dans le sens où ses limites ne coïncident pas toujours, si ce n'est jamais, avec ses fortifications : A. Lombard-Jourdain l'a montré, concluant que "la ville commence à la limite de la banlieue comme une demeure à l'entrée de son jardin"³. Toutefois, en travaillant sur les actes notariés du Minutier central des notaires de Paris, on comprend que ces conclusions ne permettent pas de répondre à toutes les questions posées.

Si certaines limites semblent reconnues (par exemple entre les faubourgs et la banlieue de Paris), d'autres ne le sont absolument pas (ainsi, entre l'étendue du terroir de Paris et celles des multiples et petits terroirs qui se rattachent ici à Paris là à tel village). Par ailleurs, les questions de distance ("lez Paris", "pres Paris", "du côté de", "en tirant vers"), de la dénomination des lieux ("bourgs" ou "faubourgs", par exemple), ou encore de l'évolution de ces dénominations (l'emploi de termes tels "anciennement" ou "autrement" l'atteste) invitent à examiner les formes du discours et de taxinomie traitant des lieux et de leur(s) nom(s), à étudier les relations entre les lieux et leur objectivation, à analyser les classifications obtenues dont la hiérarchie peut n'être qu'apparente et ne coïncidant pas avec la réalité, à chercher à comprendre ce qui fait l'urbanisation. Ces interrogations sont partagées, selon des orientations différentes et des ancrages particuliers sur l'une ou l'autre des problématiques, par l'ensemble des participants du colloque. Elles aboutissent à questionner la pertinence d'une approche alliant toute une série de couples dont la complémentarité peut être maintenue ou doit être révélée : centre/périphérie (considéré du point de vue de l'espace vécu), centralité/décentralité, intégration/inter-action. La discussion, notamment entre Georges Nicolas et Sébastien Gadat, avait alors contribué à poser un certain nombre de questions fondamentales à partir desquelles il fallait trouver des instruments d'analyse communs permettant aux différentes recherches d'œuvrer pour un même but : par exemple, qu'est-ce qui est un mécanisme qui va dans le sens de la centralité ou au contraire de la décentralité ? A quel degré de centralité ou de décentralité se trouve tel ou tel lieu ? Quelle est l'évolution qui a abouti à la centralité, et comment s'est-elle produite ? Quels sont les facteurs d'intégration ou d'interaction d'un lieu ?

Ces questions, importantes dans notre objectif de bien comprendre le processus et la manière par lesquels les contemporains se représentaient les lieux qui les entouraient et dans lesquels ils vivaient, demeurent délicates en raison de l'existence même d'un lieu. Tout particulièrement dans la problématique liant l'urbain et le rural à l'intérieur d'un espace étroit, il est possible d'appréhender l'évolution de la dénomination d'un lieu en fonction et en rapport avec l'évolution des autres lieux qui l'entourent, car, sans faire intervenir les idées de Walter Christaller, on peut dire que les lieux ne sont pas isolés et appartiennent à un réseau de lieux dont l'existence, objectivée (pour reprendre la pensée de N. Furrer), est avant tout un fait social. Cela ne signifie pas qu'ils évoluent ensemble, de la même manière, au même rythme et au même instant, les uns avec les autres. En revanche, par rapport à un référent donné, la dénomination de tel lieu ou de telle caractéristique d'un lieu (par exemple son

¹ Th. DUTOUR, *La ville médiévale. Origines et triomphe de l'Europe urbaine*, Paris, Odile Jacob, 2003, 315 p.

² J.-P. LEGUAY, "Le rôle de la zone péri-urbaine dans l'approvisionnement des villes armoricaines au Moyen Age", dans *L'approvisionnement des villes de l'Europe occidentale au Moyen Age et aux Temps modernes, Cinquièmes Journées internationales d'histoire de l'abbaye de Flaran*, 16-18 septembre 1983, Auch, 1985, (274 p.), p. 185-196.

³ A. LOMBARD-JOURDAN, "Oppidum et banlieue. Sur l'origine et les dimensions du territoire urbain", *Annales E.S.C.*, 27/1, janvier-février 1972, p. 272-295.

terroir) peut se modifier (ce dernier point s'avère d'autant plus problématique à évaluer que la position du lieu n'est pas toujours identifiable, situation et localisation n'étant pas nécessairement identiques).

Un exemple illustrera ce propos. La ville de Paris possède une banlieue à laquelle appartiennent des localités dont le nombre paraît stable entre le XIV^e et le XVII^e siècle. A suivre la conclusion d'A. Lombard-Jourdan, la ville de Paris s'étendrait donc jusqu'à la limite (parfois très précisément spécifiée) marquant le début de la banlieue, même si elle est physiquement enserrée dans ses fortifications. Cependant, des éléments constitutifs de la ville de Paris font que cette dernière dépasse la frontière médiévale et symbolique qu'est l'enceinte : les paroisses englobent ainsi un espace à la fois urbain (*intra muros*) et rural (*extra muros*), telle la paroisse Saint-Paul dans le faubourg Saint-Antoine, dans l'est parisien. De surcroît, le terroir de Paris, qui semble ne concerner que l'espace situé hors des remparts, s'avance largement dans les faubourgs jusqu'à rencontrer les terroirs des villages des faubourgs, et de fait s'arrête. La situation paraît limpide. Cependant, les actes notariés mentionnent avec insistance des terroirs singuliers se rattachant à des localités appartenant sans aucun doute possible à l'une de ces extensions de la ville de Paris (paroisses ou terroirs). Que faut-il en conclure ? S'agit-il d'une sous-division d'un espace unique dans lequel des lieux individualisés ont une existence propre et se créent un espace particulier au détriment du territoire parisien (interaction confinante à la décentralité) ? Leur dénomination fluctuante révèle-t-elle au contraire une emprise de plus en plus grande de la grande ville sur ces petits hameaux et villages, victimes de la croissance urbaine (intégration et centralité, le lieu devenant périphérie) ? Mais ces modifications observables ne sont le résultat que d'une collection de données relevées dans les écrits des contemporains dont l'appréhension de ces changements et la transcription écrite ou graphique qu'ils en font n'est pas nécessairement identique à notre manière de voir et de représenter les lieux. Un travail de compréhension de la représentation des lieux par les contemporains est donc à fournir.

Voici trois exemples de textes anciens (des extraits d'actes notariés du Minutier central des notaires des Paris) illustrant un certain nombre de questions qui sous-tendent l'approche problématisée des noms de lieux qui est la nôtre.

La dénomination des lieux en fait partie, et soulève d'autant plus de questions qu'elle ne semble guère fixée. Cet extrait le montre bien : le 8 novembre 1554, Jean Guérin, marchand laboureur à Saint-Germain-des-Prés, a pris à ferme et loyer d'argent de la Saint-Martin d'hiver et pour une période de six années, tous les droits de cens, rentes, revenus avec « tous les dixmes » et la moitié des lots, ventes et amendes procédant des lots et ventes revenant au bailleur (le couvent de Saint-Martin-des-Champs à Paris) que ce dernier a droit de prendre annuellement « es villes et terrouers de Saint-Marcel lez Paris et Gentilly... ». (Archives nationales, Minutier central, étude CXXII, liasse 1263) Cette mention est d'autant plus intéressante que Saint-Marcel, à cette époque, est un faubourg de Paris.

L'évolution des dénominations participe pleinement à définir les champs d'investigation de la problématique. Qu'elle concerne un chemin, un lieu-dit ou n'importe quel autre lieu, elle s'appréhende grâce à l'emploi de termes tels que « anciennement » ou « autrement » qui indiquent clairement une transformation de l'espace vécu. Deux exemples suffiront :

- le 18 mai 1551, Jean Charles, laboureur au faubourg de Paris hors la porte Saint-honoré, passe devant notaire un contrat de mariage avec Denise Berthault, veuve d'un manouvrier qui demeure audit faubourg. Il est notamment spécifié que la future pourra prendre pour son douaire 10 livres tournois sur une pièce de vigne contenant cinq quartiers sise au terroir de Clichy-la-Garenne, lieu-dit Montmoyen, tenant au grand chemin allant de Montmartre au bois de Boulogne *autrement* appelé le chemin des Dames, et aboutissant à la Croix de Montmoyen. (Archives nationales, Minutier central, étude CXXII, liasse 1474)
- le 30 juin 1568, Pierre Bidault, laboureur à la Folie-Regnault près Paris, et Marguerite Maurouart sa femme, donnent quittance à Blaise Riasse, laboureur audit lieu, pour réception de 24 livres tournois couvrant le rachat de 40 sols tournois de rente, pesant sur un demi-arpent de terre en une pièce situé au terroir de Paris, lieu-dit la Muette *anciennement* le Chantier de la Folie, aboutissant au chemin tendant de Charenton à Saint-Denis en France. (Archives nationales, Minutier central, étude XIX, liasse 241)

Clément Gurvil, université d'Angers.